

A58-FR

Motion

Proposer: JUSO Zug (decided on: 01/29/2025)

Title: **A58-FR: Une école libérée de l'aliénation : Vision pour une formation socialiste**

Motion text

From line 376 to 382:

- ~~La mise en place d'un salaire étudiant, pour rendre les études accessibles au plus grand nombre et les reconnaître à juste titre :~~
- La mise en place d'un salaire de 1200 CHF pour toutes les personnes en situation de formation après l'école obligatoire.

Mettre en place un salaire ~~étudiant, c'est reconnaître les études comme d'utilité collective et non seulement individuelle. En addition, c'est un aussi un point qui permet de mobiliser les étudiant-es précaires pour qui cela changerait vraiment la vie.~~ après la formation obligatoire garantit l'accessibilité de la formation supérieure au plus de personnes possible. Cela signifie que les possibilités de formation comme l'apprentissage, le lycée/gymnase/collège ou les études supérieures soient reconnues pour leur utilité collective et non seulement individuelle.. Ainsi, en plus d'être stratégiquement une bonne revendication, elle remet en question fondamentalement la définition du travail.

Reason

"La JS demande un salaire étudiant" n'est pas un gros titre qui donne une image de la JS comme le parti des 99%.

La (non-)accessibilité en raison de la situation financière est certes un problème important, mais elle n'est en aucun cas unique pour les études. De nombreux jeunes doivent, selon la situation financière de leurs parents, trouver un travail d'appoint dès le gymnase/lycée/collège ou l'école secondaire, et les personnes en apprentissage doivent elles aussi être mieux rémunérées (car, même si elles fournissent un "vrai" travail, l'apprentissage fait tout de même partie de la formation).